

Pour une action publique ancrée dans les réalités locales

Justification des recherches

- Les publications de science politique relatives aux corps législatifs commencent à abonder, mais les études sur les législateurs sont rares.
- Nous manquons d'éléments nous permettant de savoir avec quel degré d'efficacité les parlementaires gèrent les diverses exigences de leurs rôles officiel et informel.

Exemples de gouvernance hybride

Une institution hybride

Nos recherches de cadrage nous ont menés à penser que les parlementaires faisaient l'objet de pressions très fortes et contradictoires afin de dispenser des biens collectifs et des bénéfices privés, ce qui était susceptible de diminuer leur motivation à remplir efficacement leurs rôles de législateurs et de contrôleurs du pouvoir exécutif.

Gestion des rôles

Notre démarche consiste à identifier les parlementaires qui fournissent des biens publics et collectifs avec le plus d'efficacité, et d'explorer, grâce à des méthodes multiples, les diverses pressions et combinaisons d'influences institutionnelles auxquelles ils sont soumis, et comment ils gèrent celles-ci.

Un pas vers l'avenir

Les recherches ont pour but l'élaboration de façons dont les rôles des parlementaires pourraient évoluer afin que les parlements puissent devenir des institutions plus fortes qui contribuent de manière plus décisive au développement des pays africains.

Membres du parlement

Tirer le maximum d'une institution hybride

Dans la plupart des pays africains, les parlementaires sont confrontés à des pressions informelles pour fournir des biens privés à divers types de clients. Dans la pratique, réagir à ces pressions prend le pas sur la prestation de biens publics, telle la surveillance législative, ou de biens collectifs, tels les services liés aux circonscriptions. S'efforçant d'atteindre leur objectif de bonne gouvernance, les bailleurs de fonds ont soutenu un certain nombre de programmes visant à renforcer les bases formelles du rôle des parlementaires, dans l'espoir d'accroître leur capacité à remplir leurs « bons » rôles. Or, la prestation de biens publics et collectifs par les parlementaires en Afrique doit être fondée sur une gestion réussie des dimensions à la fois formelles et informelles des rôles des parlementaires, et il se peut qu'elle nécessite de nouvelles combinaisons des deux.

Le Groupe de recherche sur les parlementaires étudie de manière empirique l'intéressante institution hybride que constitue le rôle des parlementaires en Afrique. Il porte initialement sur les régimes de circonscription uninominale, à commencer par le Ghana. Grâce à des enquêtes et des méthodes ethnographiques, le groupe cherche à produire des données permettant d'obtenir une nouvelle conception de la façon dont les représentants élus peuvent mieux servir leurs communautés et ainsi améliorer le rythme et la qualité du développement dans la région sub-saharienne.

La recherche sur les parlementaires est innovatrice en ce qu'elle combine quatre stratégies empiriques : des entretiens qualitatifs avec 20 députés dans chaque pays, des enquêtes plus vastes couvrant tous les députés dans chaque pays, des enquêtes portant sur environ 1500 électeurs dans 10 circonscriptions stratégiquement choisies dans chaque pays, et des études ethnographiques dans chaque pays portant sur deux députés choisis en fonction des résultats de l'enquête.

D'après les recherches menées jusqu'ici, des travaux ethnographiques supplémentaires s'imposent afin d'analyser en profondeur certaines des énigmes que les travaux d'enquête ont révélées. Elles font également ressortir le besoin d'accorder plus d'attention aux systèmes des partis politiques et à leurs cultures. Nos options pour 2010 sont les suivantes:

- Reproduire les recherches dans des pays aux systèmes électoraux identiques à celui du Ghana ; et
- Étendre les recherches à des pays aux systèmes électoraux de listes de partis.

Publié par le **Programme Afrique : pouvoir et politique**, initiative de recherche quinquennale entreprise par un consortium d'organisations en France, au Ghana, au Niger, en Ouganda, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Le Programme APPP est financé par l'agence britannique du développement international (DfID) et le programme de développement irlandais Irish Aid. Pour plus de détails, voir www.institutions-africa.org

Pour plus de renseignements, visitez www.institutions-africa.org ou contactez le directeur du Groupe de recherche sur les parlementaires: **Prof. E. Gyimah-Boadi** (gyimah@cddghana.org)